

Une nouvelle table de mortalité destinée, au calcul des taux de primes annuelles d'assurances et des annuités est le résultat de l'expérience combinée de deux anciennes compagnies d'assurances : la Canada Life Assurance Company, la plus ancienne compagnie du Canada et la Mutual Life Assurance Company des Etats-Unis.

D'après cette nouvelle table de mortalité, les Compagnies, dans leur propre intérêt, comme celui des assurés, devront augmenter leurs réserves dans des proportions assez considérables, plus considérables que celles basées sur les calculs établis par le Gouvernement.

Par exemple, pour l'âge de 35 ans, le Gouvernement requiert une réserve de \$124.90 au bout de 10 ans sur une police-vie de \$1000 alors que d'après cette nouvelle base de calculs, elle devrait être de \$135.37. Au bout de 25 ans, les chiffres correspondants sont de \$375.59 contre \$400.41.

Cette table de mortalité nous apprend que les sociétés et compagnies à système de répartition devront augmenter dans de fortes proportions leur fonds de réserve, sinon le Canada verra dans les premières années du siècle prochain une débâcle effrayante des compagnies d'assurances, qui apportera la ruine et la désolation dans bien des familles.

**

La Compagnie Cunard a donné à MM. Swan et Hunter de Wallsend-on-Tyne le contrat pour la construction d'un steamer marchand qui, une fois construit, sera le plus grand bâtiment qui soit jamais sorti des chantiers d'Angleterre. Ses dimensions approximatives sont comme suit : 560 pieds de long, 64 pieds de large et 42 pieds de profondeur.

**

MM. J. & B. Goldstein et D. W. Ferguson de Montréal vont établir, dit-on, une manufacture de tabac à Leamington, Ontario.

**

La banque d'Ottawa va prochainement ouvrir une succursale à Montréal, au coin des rues St-Alexis et Notre-Dame. M. R. B. Kessen, de Toronto, en sera le gérant.

**

Le syndicat des distillateurs du nord de l'Ecosse offre un prix de 2,000 livres sterling à l'inventeur du meilleur procédé destiné à traiter et à purifier les résidus des distilleries, procédé qui sera adopté par le syndicat et qui deviendra sa propriété absolue.

Le SS. Escalona, de la ligne Thomson, le premier steamer arrivant directement des ports de la Méditerranée, cette année, avec une cargaison de fruits secs, est arrivé à Montréal avec plus de 88,000 paquets de fruits secs, environ 1,500 crates d'oignons et d'autres marchandises. La plus grande partie de cette consignation est destinée à Montréal, la balance, aux marchés de l'Ouest.

Voici un état de la cargaison :

De Patras, 475 barils ; 675 demi-barils ; 7,320 caisses ; 7,830 demi-caisses ; 220 quarts de caisses de raisins de corinthe ; de Denia, 67,736 demi-caisses ; 1,704 quarts de caisses. 2,058 huitièmes de caisses et 5,120 ct. de raisins. De Denia, 1,490 crates d'oignons.

**

Une tentative sera faite à la prochaine session de la législature de l'Etat de Pennsylvanie pour faire passer une loi rendant le mari et la femme solidairement responsables de l'achat d'articles de consommation domestique à l'usage de l'un ou l'autre des deux conjoints. Voilà un sujet de méditation pour nos législateurs : il est à craindre, toutefois, que plus d'un des grands électeurs de MM. les députés ne combatte vivement le projet, et alors..... !

**

Une loi importante vient d'être mise en vigueur en Louisiane prohibant le paraffinage du riz, un procédé généralement peu connu.

Le paraffinage est au riz, ce que le glaçage à l'aide de glucose et de blanc d'œuf est au café de qualité inférieure. Le but dans les deux cas est de donner une meilleure apparence à un produit de qualité inférieure. Cela ne constitue pas une falsification, à proprement parler, le procédé a pour effet de polir le riz de médiocre qualité et de lui donner l'aspect engageant d'un riz de choix. Or comme le prix du riz dépend de son apparence, les meuniers qui procèdent au décortilage, s'empressent de lui donner aussi un poli artificiel mais rémunérateur.

**

La récolte des olives en Espagne se ressentira des pluies abondantes qui sont tombées récemment dans le district de Séville. Les experts prétendent qu'elle atteindra à peu près la moitié de celle de l'an dernier ; mais il est un peu tôt pour se former une idée exacte de la future récolte.

Pour ce qui est du stock disponibles, bien qu'il ne soit pas énorme,

on ne s'attend pas quant à présent à une hausse dans les prix.

**

Encore un monopole ! celui des glaciers. Il existe aux Etats-Unis trente-deux manufactures de glaciers, propriétaires de brevets plus ou moins importants. On travaille en ce moment à former un syndicat au capital de \$6,000,000 qui aura le contrôle de toute la production et des prix.

Quand nous arriverons à la centaine de monopole, nous ferons une croix.

**

Une bande de faussaires vient d'exploiter avec profit les marchés de l'ouest d'Ontario, au moyen de billets—majorés—de 1 dollar. Un billet de \$1 est porté à \$2 au moyen d'un chiffre 2 collé sur le chiffre 1 du billet, aux deux extrémités supérieures. La "surcharge" employée est un fac simile à peu près exact du chiffre 2 des billets de deux dollars, tant sous le rapport de la dimension que sous celui de la couleur. Ce sont les hôteliers qui sont généralement... favorisés de cette monnaie de contrebande.

**

MM. Thomas J. Meehan & Co. écrivent de Baltimore à la date du 5 octobre :

"Les tomates ont presque entièrement monopolisé l'attention du commerce pendant la semaine dernière. La fin de la saison des conserves approche rapidement, et chaque jour tend à démontrer qu'il est peu probable que les fabricants arrivent à compenser les déficits de la production. Les mêmes conditions semblent exister dans toutes les sections où l'on cultive la tomate, et l'impression que les prix vont augmenter devient générale. Des ordres d'achats plus considérables arrivés de toutes les directions ont provoqué un certain énervement chez les empaqueteurs qui se trouvent encore grandement pris de court pour l'exécution de leurs contrats. Le marché des tomates vaut la peine d'être surveillé avec soin.

"Les pêches continuent à être fermes, bien que la vente ne soit pas aussi active que la semaine passée ; on peut en dire autant des fruits de toute sorte à l'exception des pommes et des poires qui sont en très grande demande. De fait, les ventes de pommes et de poires en août et septembre ont dépassé tous les records antérieurs sur ce marché, croyons-nous. Les pois et les fèves (en couteau, de Lima et les